

La terminaison lat. -uus dans les emprunts savants en français : un problème d'adaptation morpholexicale

Autor(en): **Thibault, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **53 (1989)**

Heft 209-210

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA TERMINAISON LAT. -UUS DANS LES EMPRUNTS SAVANTS EN FRANÇAIS : UN PROBLÈME D'ADAPTATION MORPHOLEXICALE^(*)

1.1. Le latin connaît une série de mots en *-uus*, relativement peu nombreux, et dont certains ont donné lieu à des emprunts savants en français. Le caractère inhabituel de cette finale a causé un problème morpholexical aux usagers, si l'on en juge par la diversité des tentatives d'adaptation dont elle a été l'objet. Le problème n'a pas retenu l'attention des spécialistes de phonétique historique, plutôt portés sur l'étude des formes héritées. Étant donnée la rareté des cas, les lexicologues et les étymologistes ne se sont pas penchés non plus sur ce phénomène, à tout le moins dans son ensemble; cependant, on trouve bien ici et là quelques commentaires sur des mots isolés.

1.2. W. Meyer-Lübke (*Grammatik der romanischen Sprachen* II, § 472) avait déjà remarqué qu'en ancien provençal, lt. *-uus* était rendu par *-uos*, fém. *-uosa*, dans les deux 'Buchwörtern' *assiduos* et *continuos*. Il ne s'agit ici ni d'une évolution phonétique régulière, ni d'une formation suffixale sur une base attestée. W. von Wartburg, pour expliquer la métathèse des formes occitanes en *-unia* s.v. CONTINUUS (FEW 2, 1110b), évoque le caractère inhabituel de la finale: 'infolge des ungewohnten auslautes *-uus* [wurde] das erste *u* mit dem *i* der tonsilbe umgestellt'. Pour commenter fr. *continuel*, il s'abstient de parler de dérivation ou de suffixation: 'Ins fr. war das adj. noch etwas früher schon aufgenommen worden, unter einreihung in die adj. auf *-al*, *-el*'. Sous MUTUUS (FEW 6, III, 313-4), l'apparition de *mutuel* deux siècles avant *mutu* (qui n'a d'ailleurs pas survécu en français) attire aussi l'attention de Wartburg sur la difficulté d'adapter la finale *-uus* aux formes canoniques du français: '1 [*mutuel*] entlehnt aus lt. *mutuus*, wobei die schwierigkeit, den ausgang des wortes im fr. wiederzugeben, durch anfügung des suff. *-el* behoben wurde.

(*) Nous aimerions exprimer ici notre gratitude à l'endroit de Marie-José Brochard et de Jean-Pierre Chambon, dont les remarques et les conseils nous ont inspiré et soutenu dans la rédaction de cet article.

[...] Im 16. jh. wurde vorübergehend lt. *mutuus* nochmals entlehnt, unter wahrung der von lt. gebotenen form (2) [*mutu*]; doch verschwand diese form rasch wieder, schon weil sie sich in keine wortgruppe einfügte.' K. Baldinger, dans l'article MENSTRUUS du FEW (6, I, 716-7), remarque le caractère inhabituel d'un masculin en *-ue*, et le changement de genre qui s'ensuit: 'α [*menstre*, m.] entweder aus einer im lat. gelegentlich bezeugten reduzierten form *menstrum* oder einfach ins fr. eingepasst, β [*menstru*, m.] aus *menstruum*, γ [*menstrue*, m.] ebenfalls, wobei das zweite *u* als auslautendes *e* bewahrt bleibt; daraus δ [*mestru*, f., *menstrue*] durch geschlechtswechsel aus ungewohntem maskulinem *menstrue*'. L'anglais a connu un problème similaire à celui qui nous intéresse ici, et c'est le suffixe *-ous*, issu de afr. *-ous* < lt. *-osus*, qui a été retenu pour adapter lt. *-uus* (v. OED s.v. *-ous*). Qu'en est-il exactement en français? Afin d'examiner la situation, nous avons extrait d'un dictionnaire inverse du latin (le *Laterculi Vocum Latinarum* de Otto Gradenwitz, Leipzig 1904) une liste des mots en *-uus*, et avons consulté systématiquement le FEW afin de voir si ces mots avaient donné lieu à des emprunts savants en français. Le cas échéant, nous avons étudié les différents types d'adaptation et avons effectué des regroupements parmi ces types. L'étude systématique de tous les cas met en lumière le caractère récurrent de certains phénomènes, considérés isolément jusqu'à présent, et fait ressortir un mode particulier de création lexicale, par suffixation sur base virtuelle, ou par création *ad hoc* d'étymons virtuels. Ces concepts seront développés dans les pages qui suivent.

1.3. Nous allons d'abord énumérer et regrouper les différents résultats adaptatifs répertoriés, en essayant d'appréhender les mécanismes morpho-lexicaux qui en ont été à la source. La liste des matériaux, regroupés sous leurs étymons respectifs, se trouve en annexe, au paragraphe 4.

2. Analyse des matériaux.

2.0. Nous allons classer les différents types d'adaptation rencontrés dans la documentation en distinguant deux catégories: les adaptations que nous appellerons régulières (2.1.), qui se limitent au niveau phonologique ou même graphémique, et les adaptations par suffixation, qui relèvent du niveau morpholexical (2.2.).

2.1. Adaptations régulières.

2.1.0. Lorsqu'une forme latine donne lieu à un emprunt savant, elle doit nécessairement subir un minimum de transformations pour s'adapter

aux formes canoniques de la langue d'accueil. Nous avons regroupé ici les formes qui nous ont semblé présenter le « minimum » de transformations. Mais la terminaison latine *-uus*, si facile à rendre en italien, espagnol ou portugais (*-uo*), ne se plie pas aussi facilement aux formes du français, pour des raisons que nous allons examiner aux paragraphes suivants. On relève trois types d'adaptations régulières, c'est-à-dire qui tentent de ramener au minimum nécessaire le nombre de transformations subies par la forme latine, sans vraiment atteindre le niveau morpholexical: *-ue* (2.1.1.), *-u* (2.1.2.), et *-uus*, *-uum* (2.1.3.).

2.1.1. -ue.

Nous n'avons pas retenu dans cette liste les adverbes, formés sur le féminin de l'adjectif, ainsi que les adjectifs et substantifs féminins (dans ces cas, le *-e* est grammatical et ne représente pas une adaptation phonologique ou graphémique de lt. *-us*).

- (a) Mfr. *aeditue* m. (Rab, Hu > Cotgr 1611).
- (b) Mfr. *ambigue* adj. (1547).
- (c) Afr. *assidue* adj. (env. 1330), mfr. (1380).
- (d) Alorr. *continue* adv. (1380-1390)⁽¹⁾.
Mfr. *continue* adj. (1380).
- (e) Mfr. *exigue* s. (1583).
- (f) Afr. *individue* m. (env. 1300).
- (g) Afr. *ingenue* m. (13^e s.), mfr. id. (1529; 1544).
- (h) Mfr. *litue* m. (1587).
- (i) Frm. *melliflue* adj. (1867—Ac 1935).
- (j) Mfr. frm. *menstrue*¹ m. (Est 1552; Huls 1596—Cresp 1637).
Mfr. *menstrue*² m. (Fur 1690—Ac 1878).
Mfr. *menstrue*^{3, 4} m. (Trév 1721—1771).
- (k) Mfr. *perpetue* adj. (1380).
- (l) Mfr. *promiscue* adj. m. (1580, Montaigne—Cotgr 1611).
- (m) Aland. *bacue* adj. m. (1505).
Afr. mfr. *vacue* (13^e s.; Est 1538—Trév 1752).

La terminaison latine *-us* est souvent adaptée en *-e* dans les emprunts savants en français (lt. *acanthus* > fr. *acanthé*, lt. *acidus* > fr. *acide*, lt. *cupidus* > fr. *cupide*, lt. *nefastus* > fr. *néfaste*, lt. *Neptunus* > fr. *Neptune*, lt. *nocturnus* > fr. *nocturne*, lt. *sacrilegus* > fr. *sacrilège*, lt.

(1) Représente peut-être une adaptation, à peu de frais, de l'adverbe latin *continue*. Mais le sens du passage nous est obscur.

Satyrus > fr. *satyre*, etc.). Ce procédé, appliqué aux mots en *-uus*, donne en français une finale *-ue*, qui offre le désavantage d'être sentie comme féminine. C'est peut-être ce qui explique l'échec relatif de cette terminaison, qui n'a guère survécu jusqu'au 20^e s., même si elle est bien attestée à toutes les époques. Les formes en *-gue* (*ambigue*, *exigue*) présentent un autre handicap: on ne sait pas bien si le *u* doit être prononcé, ou s'il n'est que le deuxième membre d'un digramme < *gu* > censé représenter le phonème /g/. L'abandon du *-e* peut régler ce problème, ainsi que celui du caractère anomal d'un masculin en *-ue*; c'est ce que nous allons voir au paragraphe suivant.

2.1.2. -u.

- (a) Mfr. *enbigu*
adj. (1502).
Mfr. frm. *ambigu* adj. (15^e s.; 1531; dp. Pascal).
- (b) Fr. *ardu* adj. (14^e s.; dp. Montaigne).
- (c) Afr. *asidu* adj. (hap. env. 1200).
Mfr. frm. *assidu* adj. (1534, Rab; dp. Est 1538).
- (d) Fr. *congru* adj. (dp. env. 1300).
Mfr. frm. *incongru* adj. (dp. 14^e s.).
- (e) Mfr. frm. *contigu* adj. (dp. 1413).
- (f) Fr. *continu* adj. (dp. env. 1300, HMond).
Fr. *discontinu* adj. (env. 1370, Oresme; dp. Oud 1640).
- (g) Fr. *exigu* adj. (dp. 14^e s.).
- (h) Mfr. frm. *individu*¹ adj. (1492–1866); m. (Du Fail–Fur 1690).
Fr. *individu*² m. (dp. 1242).
- (i) Frm. *ingénu*¹ adj. (Rich 1680–Trév 1752).
Frm. *ingénu*² s. (dp. Fur 1690), adj. (Fur 1690–DG).
'Frm. *ingénu*³ adj. (dp. Cotgr 1611)'.
- (j) Mfr. *melliflu*¹ adj. (env. 1515).
Frm. *melliflu*² adj. (Boiste 1803–Besch 1858).
Mfr. *melliflu*³ adj. (15^e s.–Oud 1660).
Frm. *melliflu*⁴ adj. (Boiste 1803–Besch 1858).
Frm. *melliflu*⁵ m. (1877).
- (k) Mfr. *sang manstru* (2^e moitié 14^e s., Desch).
Mfr. *menstru* m. (1495).
- (l) Mfr. *mutu* adj. (1518–1545).
Mfr. *muthue* adj. f. (1572).
- (m) Mfr. *occidu* adj. (2^e moitié 15^e s., Molin).
- (n) Afr. *perpetu* adj. (13^e s.).

- (o) Mfr. *perspicu* adj. (env. 1490; 1556; Cresp 1606; Oud 1660).
- (p) Mfr. *precipu* adj. (2^e moitié 15^e s., Molin).
- (q) Fr. *superflu*¹ m. (hap. 13^e s.; dp. Est 1549).
Fr. *superflu*² adj. (hap. 13^e s.; dp. 1370).
- (r) Mfr. *vacu* adj. (1545; 1556).
Mfr. *vaccu* adj. (hap. 16^e s.).

La solution en *-u* a donné lieu à de très nombreuses formes qui, à l'exception des seuls *occidu*, *precipu* et *va(c)cu*, ont presque toutes vécu jusqu'à nos jours. Les seuls cas où la forme en *-u* a vraiment cédé le pas à une autre forme (en *-uel*) sont représentés par *mutu* (*mutuel*) et *perpetu* (*perpétuel*); *continu* côtoie *continuel*, avec spécialisation de sens (respectivement duratif et itératif); *menstru* est passé au féminin pluriel, sous l'influence de l'tvlg. *menstruae*; *menstruel* se rattache à lt. *menstrualis*. Comme nous le notions au paragraphe précédent, l'abandon du *-e* permet de donner à l'adjectif une forme masculine qui soit moins anormale. L'adaptation en *-u* semble être la solution par excellence retenue par le français pour rendre la terminaison latine *-uus*; elle n'est peut-être pas la plus ancienne (cf. 2.2.2., *assiduel* et *continuel*).

2.1.3. -uus, -uum⁽²⁾.

- (a) Frm.
continuum m. (dp. 1905).
- (b) Frm. *lituus* m. (dp. Fur 1701).
- (c) Frm. *vacuum* m. (1872-1960).

La solution la plus économique — mais aussi la moins fréquente — consiste bien sûr à reprendre le mot latin sous sa forme graphique intégrale, en réduisant l'adaptation au seul niveau phonétique (prononciation plus ou moins francisée d'un mot latin). Cette solution est relativement récente dans l'histoire de la langue, en tout cas en ce qui concerne les formes en *-uus*. On remarquera qu'il ne s'agit pas de mots de la langue courante. Nous avons ici affaire à un pur terme d'antiquité (*lituus*), et à deux termes issus de la terminologie scientifique contemporaine (dont l'un, introduit par Littré, est presque un mot-fantôme, cf. infra 4.26, note 17). Ces deux dernières formes ont d'ailleurs été, très probablement, transmises au français par l'anglais (cf. angl. *vacuum* dp. 1550, *continuum* dp. 1650, tous les deux OED).

(2) La terminaison en *-uum* est celle de l'adjectif neutre.

2.2. Adaptations par suffixation.

2.2.0. Les adaptations par suffixation sont de natures diverses. On connaît bien sûr les formations suffixales où un suffixe est ajouté à une base, qui peut ou non être attestée, selon la richesse des matériaux dont on dispose, mais que l'on donne de toute façon comme réelle; on peut schématiser $B^r\emptyset > B^rs$, où B = Base, r = réelle, et s = suffixe. On observe aussi des cas où un suffixe se substitue à un autre: $B^rs > B^rs'$. Mais nous croyons avoir observé dans notre corpus un phénomène qui se distingue clairement des précédents, et par lequel un suffixe est ajouté à une base purement mentale, ou virtuelle, donnée comme inconnue ou inusitée pour le sujet néologisant⁽³⁾. On peut schématiser comme suit: $B^v\emptyset > B^vs$, où v = virtuelle. Nous proposons d'appeler *suffixation sur base virtuelle* ce mode particulier de création lexicale. Ce phénomène peut aussi être analysé comme un emprunt français à un étymon latin suffixé, créé *ad hoc*, que nous appellerons *étymon virtuel*⁽⁴⁾. Devant une forme à suffixe, l'on pourra donc examiner au moins trois hypothèses: une suffixation sur base réelle, un changement de suffixe, ou une suffixation sur base virtuelle, aussi analysable comme emprunt à un étymon suffixé virtuel. Seul un examen attentif des matériaux peut aider à déterminer à quel cas on a affaire, et il peut s'avérer impossible — ou imprudent — de trancher. WartburgMs⁽⁵⁾ avait classé les *assiduos*, *assiduel* et autres *assidueux* comme dérivés de *assidu*; nous croyons que cela reflète une façon peut-être un peu mécaniste (bien que tout de même justifiable d'un certain point de vue) d'étymologiser les matériaux, en obéissant à des automatismes dictés par des impératifs morphologiques, plutôt qu'en essayant de faire un portrait fidèle de l'histoire du mot, qui tienne compte du sujet néologisant et des conditions pragmatiques qui ont déterminé son acte de création lexicale. Nous avons préféré classer les différents résultats adaptatifs de lt. *assiduus* comme autant de tentatives, de la part des traducteurs et autres érudits, de franciser une forme latine; cette classification ne suppose aucun lien génétique entre les résultats de ces différentes tentatives, ni ne cherche à instituer une hiérarchisation précon-

(3) Il se peut qu'une forme identique à cette base virtuelle soit effectivement attestée dans la documentation, mais cette donnée n'est pas nécessairement pertinente en synchronie. Dans ce processus de création lexicale, nous supposons simplement qu'une telle forme est inconnue du sujet.

(4) A ne pas confondre avec les formes restituées, habituellement marquées d'une astérisque, que l'on reconstruit par comparaison et que l'on donne comme (ayant déjà été) réelles.

(5) WartburgMs = manuscrits des articles de la refonte du tome XXV du FEW, de la main de Walther von Wartburg, rédigés à la fin des années 60.

que (et en partie arbitraire) là où il nous semble n'y avoir que démarches aléatoires et isolées. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une approche inédite: s.v. MUTUUS, W. von Wartburg lui-même avait classé *mutu* à la suite de *mutuel*, se rendant à l'évidence des données chronologiques. De même sous STRENUUS, l'absence d'une forme de base attestée **strenu* l'empêche de parler de 'Ableitung' dans le cas de *strenueux*. C'est dans des cas de ce genre que nous voulons voir ce que nous avons proposé d'appeler une suffixation sur base virtuelle, phénomène lors duquel un suffixe est en fait ajouté à une base qui n'a d'existence que dans le processus mental qui mène le sujet néologisant à la création d'une nouvelle forme; en l'occurrence, nous avons ici affaire à des formes françaises créées pour traduire des formes latines plus ou moins aisément adaptables aux formes canoniques du français, mais on peut imaginer que le phénomène se retrouve aussi dans d'autres circonstances. Nous pensons par exemple aux réanalyses d'une terminaison en suffixe, phénomène dénommé *greffe suffixale* dans la refonte du FEW, et lors duquel le fait de dégager un suffixe à partir de ce qui n'était qu'une terminaison crée *ipso facto* une base virtuelle sur laquelle peuvent venir se greffer d'autres suffixes.

Le phénomène de suffixation sur base virtuelle, dans le cas des mots savants, peut aussi s'analyser sous un autre angle. On peut imaginer que le sujet ait créé en latin une forme suffixale qui soit plus facile à adapter aux formes canoniques du français; on aurait par exemple fr. *mutuel* < lt. *mutualis*^v, ou fr. *strenueux* < lt. *strenuosus*^v, où *v* = virtuel. Il n'est pas facile de trancher entre les deux possibilités; la question est de savoir si l'on est passé par une forme latine mentale pour créer la forme française, ou si au contraire on a formé un suffixe directement en français, à partir d'une base virtuelle elle-même française. Plus concrètement, cela revient à se demander, par exemple, si *mutuel* est dû à une analogie avec d'autres formes françaises en *-uel*, ou s'il s'agit d'une adaptation de lt. *mutualis*^v, qui pour sa part résulterait d'une analogie avec d'autres formes latines en *-alis*. L'analogie pouvant aussi bien avoir joué dans une langue que dans l'autre, il nous semble impossible, et peut-être même non pertinent, de trancher la question, et nous avons préféré voir dans ces deux hypothèses les facettes complémentaires d'un même objet théorique. Nous désignerons l'ensemble du phénomène comme une *création sur support virtuel*, où *support* désigne soit l'étymon latin virtuel, suffixé créé *ad hoc*, soit la base de suffixation virtuelle romane.

Nous croyons avoir trouvé plusieurs exemples de créations sur support virtuel dans les emprunts savants à partir de formes latines en *-uus*.

Nous allons examiner les résultats en identifiant trois catégories: *-ué* (2.2.1.), *-uel* (2.2.2.) et *-ueux* (2.2.3.).

2.2.1. *-ué* ⁽⁶⁾.

- (a) Alorr. *assiduei* adj. (env. 1190).
Alorr. *assidue* (env. 1200; déb. 13^e s.).
Alorr. *assidueiz* adj. (fin 12^e s.).
Mfr. *assidue* adj. (env. 1380–1390).
Afr. *assidueement* adv. (?, TL).
Alorr. *assidueiement* adv. (env. 1190).
- (b) Mfr. *contigué* adj. (Cotgr 1611).
- (c) Alorr. *continueies* adj. f. pl. (env. 1190).
- (d) Afr. *perpetué* adj. « perpétuel » (Champagne 1257; 1320; 2^e moitié 14^e s.).
Aliég. *perpetueiment* adv. (1285; 1301).

Les dérivés de cette catégorie ont une terminaison qui coïncide avec celle du participe passé des verbes du premier groupe, comme si on avait créé *assidue* et *contigué* à partir d'hypothétiques verbes **assiduer*, **contiguer*. Alorr. *continuei* constitue un cas spécial. Cet adjectif pourrait en effet être dérivé du verbe *continuer*, attesté dp. BenSMAure (1165-1170) et issu de lt. *continuare*; on trouve en effet, s.v. CONTINUUS (v. FEW 2, 1110) fr. *continué* adj. (13^e s.–1661). Notre attestation représenterait alors une nouvelle datation. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas aussi d'une tentative d'adaptation originale de lt. *-uus*. De la même façon, *perpetué* et *perpetueiment*, tous deux attestés avant le verbe correspondant (1374), se rattachent peut-être directement à *perpetuus*, mais peuvent n'être qu'un dérivé du verbe. Mais comme *continuare* et *perpetuare* sont tous les deux déjà attestés en latin, ce n'est qu'avec la plus grande prudence que nous avançons ces hypothèses.

S'il s'agit en fait, dans les deux cas, d'un participe passé, on peut tout de même remarquer que ces formes sont susceptibles d'avoir exercé une influence sur l'apparition de la forme *assiduei*, de sens proche ⁽⁷⁾,

(6) On remarquera chez plusieurs de ces formes l'apparition fréquente de la graphie *ei*, caractéristique des textes d'ancien lorrain (cf. Stark 61 et ss.; DialGr IX), et dont le rôle était vraisemblablement de rendre le timbre d'une voyelle tonique antérieure très fermée, en particulier dans les mots issus de lt. *-ata*, comme les participes passés.

(7) Du moins en ancien français, où *assidu* avait essentiellement le sens de « continu, perpétuel ».

dans des textes chronologiquement (13^e–14^e s.), géographiquement (est et nord-est) et thématiquement (hagiographies) apparentés. Nous aurions donc affaire à une adaptation de lt. -uus en fr. -ué par analogie avec des formes sémantiquement et formellement très proches :

lt. *continuus* > *continuare* > fr. *continuer* > *continué*
 lt. *perpetuus* > *perpetuare* > fr. *perpétuer* > *perpetué*
 lt. *assiduus* > *assiduare*^v > fr. *assiduer*^v > *assidé*

Dans ce schéma, *v* désigne des formes virtuelles, c'est-à-dire données comme inconnues du sujet néologisant, qui les crée *ad hoc* et par analogie, mais pas nécessairement inattestées⁽⁸⁾. Fr. *assidé* peut aussi avoir été créé directement par analogie avec *continué* et *perpetué*, sans que le sujet soit passé par *assiduare*^v et *assiduer*^v, mais seulement par une base française *assidu*-^v.

2.2.2. -uel.

- (a) Fr. *assiduel* adj. (dernier quart 12^e s.; agn. mil. 13^e s.; env. 1350; 2^e moitié 14^e s.; Calvin; Montaigne; 1596; 1606; déb. 17^e s.; 1659).
 Alorr. *assidueil* adj. (env. 1190), *assiduer* (fin 12^e s.).
 Afr. *asiduelment* adv. (agn., env. 1120).
 Afr. *assiduelment* adv. (agn., env. 1120; 13^e s.; env. 1330; agn., 13^e–14^e s.; 2^e moitié 14^e s.).
 Afr. *assiduelement* adv. (déb. 13^e s.; env. 1350).
 Mfr. *ansiduelment* adv. (2^e moitié 14^e s.).
 Mfr. frm. *assiduellement* adv. (15^e s.–1669; 'v. lang.' AcC 1842).
 Frm. *asiduellement* adv. (déb. 17^e s.).
 Apr. *asidualmen(s)* adv. (13^e s.).
- (b) Afr. *continual* adj. (1172–1174).
 Fr. *continuel* adj. (dp. 1248).
 Afr. *continuelment* adv. (1165–1170).
 Adauph. *continualmen* adv.
 Mfr. frm. *continuellement* adv. (dp. 14^e s.).
- (c) Mfr. *individual* adj. (1490; 1552).
 Mfr. frm. *individuel* adj. (Paré; dp. Oud 1640).
 Mfr. frm. *individuellement* adv. (1551; dp. 1688).

(8) En effet, on relève un *assiduare* dans ThLL, qui a peut-être été à la source de mfr. *assiduer* v.a. «prendre continuellement» (hap. 14^e s., Gdf), ainsi qu'un mfr. *s'assiduer* v.r. «se rendre assidu (à la cour)» (Brantôme, Hu), qui ne saurait être, à cause du sens, qu'un dérivé de fr. *assidu*. Mais ces attestations semblent clairement détachées du bloc de formes que nous avons traitées ici.

- (d) Frm. *menstruel* adj. (1765)⁽⁹⁾.
- (e) Fr. *mutuel* adj. (dp. 1329).
Mfr. frm. *mutuellement* adv. (dp. 1431).
- (f) Afr. *perpetual* adj. (1236; 1253; 1321).
Apr. *perpetual* adj. (env. 1290; 1398).
Fr. *perpétuel* adj. (dp. env. 1260).
Afr. *perpetualment* adv., *perpetuaument*
(tous les deux 2^e moitié 12^e s.).
Afr. mfr. *perpetuelment* adv. (2^e moitié 12^e s.—1439).
Afr. *parpetuelment* adv. (1345; 1350).
Apr. *perpetualment* adv. (13^e—15^e s.).
Mfr. frm. *perpétuellement* adv. (dp. 13^e s.).
- (g) Afr. *superfluelment* adv. (déb. 14^e s.).

De cette série, seul le groupe de formes réunies sous (f) peut se réclamer d'un étymon en *-alis*: lt. *perpetualis*, attesté dans DC (Quintilien). On ne trouve, ni en latin ni en moyen latin, aucune attestation de **assidualis*, **continualis*, **individualis* ou **mutualis*. Les formes savantes auxquelles nous avons affaire seraient donc des formations suffixales. On peut dès lors se poser trois questions: 1) s'agit-il de formations sur une base réelle ou virtuelle? 2) pourquoi ne s'est-on pas contenté d'une forme en *-u*? 3) pourquoi a-t-on choisi ce suffixe plutôt qu'un autre? Pour répondre à la première question, il faut se pencher sur les données chronologiques. Les premières attestations d'*assiduel*, *assiduellement* sont très anciennes, plus anciennes encore que celles d'*assidu* et *assiduellement*; dans le cas particulier d'*assidu*, on a affaire à un hapax en ancien lorrain, et le mot ne réapparaîtra pas avant 1534 (Rab), sous la forme *assidu*. Il serait donc assez étonnant que les attestations anglo-normandes de l'adverbe en *-uelment*, qui datent de 1120, dérivent de la forme simple correspondante; de même, l'adjectif fr. *assiduel*, attesté depuis la fin du 12^e s. et d'une fréquence très élevée à l'époque même où *assidu* semble inconnu, ne saurait guère dériver du simple. Nous croyons qu'il s'agit là d'un exemple éloquent de création sur base virtuelle. Mais pourquoi le choix s'est-il porté sur *-uel* et non sur un autre suffixe? Pourquoi aussi ne pas s'en être tenu à une forme en *-u*? Nous allons y revenir. Examinons maintenant le groupe des formes de la famille de *continuus*. Encore une fois, l'adjectif et l'adverbe en *-uel* sont attestés avant les simples correspondants. Ils survivront même jusqu'à nos jours, et les deux types

(9) A ne pas confondre avec *menstruel* < *menstrualis*, de sens différent, attesté depuis BrunLat et HMond.

connaîtront une spécialisation sémantique: caractère duratif pour la forme en *-u*, itératif pour la forme en *-uel*. Le cas des formes *individu*, *individuel* est différent. Ici, la chronologie et la sémantique nous indiquent assez clairement que nous avons affaire à un suffixé en *-uel* sur une base réelle *individu*, beaucoup plus ancienne. Pour une fois, le besoin de recourir à un suffixe semble s'expliquer assez facilement: on a voulu distinguer l'adjectif du nom. Cette forme a, elle aussi, survécu jusqu'à nos jours. Dans le cas de *menstruel*, l'étude des matériaux, et particulièrement de la filiation des sens, nous suggère qu'il s'agit, comme pour *individuel*, d'un suffixé sur une base réelle. La raison pour laquelle le choix s'est porté sur *-uel* repose probablement sur le fait qu'on disposait déjà de formes en *-uel* issues d'un lt. *menstrualis*, qui ont servi de modèle. Ici encore, le recours à un suffixe s'explique par le besoin de distinguer l'adjectif du nom. Nous avons déjà parlé de *mutu*, *mutuel* au paragraphe 2.2.0. Ici, pas de nom qui justifie la création d'un adjectif de forme distincte par suffixation, pas de **mutualis* non plus en latin ou en moyen latin; on a une forme en *-uel* très bien attestée depuis 1329 et qui existe toujours au 20^e s., et une forme en *-u* qui n'a fait que vivoter, l'espace d'un demi-siècle, et dont la première attestation accuse un retard de deux siècles sur sa concurrente. La forme en *-uel* n'est de toute évidence pas un dérivé, et W. von Wartburg lui-même a disposé les matériaux de manière à faire ressortir l'absence de lien génétique entre les deux formes. Reste le cas de *superfluelment*, hapax, apparu à peu près à la même époque que l'adjectif *superflu* (13^e s.), et environ un siècle avant l'adverbe *superfluement*, lequel devait cependant connaître une vitalité plus grande (on le retrouve jusqu'à Wid 1675). Les matériaux ne semblent parler clairement en faveur d'aucune hypothèse. Nous ne nous prononcerons donc pas sur la nature réelle ou virtuelle de la base de suffixation. On remarquera seulement que *superflu* est aussi attesté comme nom; on aura peut-être répugné à former un adverbe à partir d'une forme connue comme substantif.

Nous avons tenté de répondre à la première des questions que nous nous posions plus haut. Examinons maintenant la deuxième: pourquoi ne s'en est-on pas tenu aux formes en *-u*? Dans certains cas (*individuel*, *menstruel*, *superfluelment*), l'ajout d'un suffixe permet une différenciation grammaticale nom/adjectif. Reste *assiduel* et *continuel*. Pour *continuel*, on a déjà évoqué la spécialisation de sens sur laquelle la coexistence des deux formes a débouché; mais cette spécialisation n'est pas nécessairement présente dès les premiers textes et ne saurait à elle seule justifier l'apparition de la forme en *-uel*. L'explication que nous proposons répon-

draît en même temps à la deuxième et à la troisième question (voir plus haut). La clef de voûte en est l'existence de la forme *perpétuel*, adaptation française de lt. *perpetualis*, lui-même issu de lt. *perpetuus*, qui partage avec *assiduus* et *continuus* une sémantique et une morphologie apparentées, comme nous l'avons déjà souligné plus haut (2.2.1.). De la même façon que *assidué* peut avoir été créé par analogie avec *continué* et *perpetué*, nous proposons de voir en *continuel* et *assiduel* le résultat d'une analogie avec la forme apparentée *perpétuel*. Supposons que le sujet néologisant sait que lt. *perpetuus* peut être rendu en français par *perpétuel*: il analysera cette forme comme un dérivé sur une base virtuelle *perpetu-* (à moins qu'il ne connaisse lt. *perpetualis*, ce qui est aussi possible). Devant l'obligation de traduire, et donc d'adapter, lt. *assiduus* et *continuus*, il dégagera les bases romanes *assidu-*^v et *contin-*^v et leur ajoutera par analogie le suffixe *-uel*. S'il connaît de fait la forme lt. *perpetualis*, il passera par les formes lt. *assidualis*^v, *continualis*^v qui lui donneront en français les formes correspondantes *assiduel*, *continuel*. On peut supposer que le procédé se soit étendu tout naturellement à d'autres formes, tel *individuel*, *superfluel*, *mutuel*.

2.2.3. -ueux.

- (a) Mfr. *ambigieux* (env. 1500—Palsgr 1530).
- (b) Pr. *ardous* adj. Hon (> M.).
Mfr. *ardueux* adj. (1380—90).
- (c) Afr. *assiduos* adj. (2^e moitié 12^e s.).
Afr. *assiduios* adj. (2^e moitié 12^e s.).
Afr. *assidueus* adj. (env. 1290; 1294).
Apr. *assiduos* adj. (hap. 14^e s.).
Afr. *assidueusement* adv. (hap. 13^e s.).
Afr. *assidueuement* adv. (hap. 13^e s.).
Afr. *assidueument* adv. (env. 1290; hap. 14^e s.).
Apr. *assiduosament* (-z-) adv. (14^e s.).
- (d) Apr. *continuos* adj. (hap. leg.).
- (e) Frm. *impermétueux* adj. (2^e moitié 19^e s.).
- (f) Mfr. *melliflueux* adj. (env. 1500—env. 1540).
Mfr. *melliflueusement* adv. (env. 1512).
- (g) Afr. *sanc mestrueux* (env. 1300).
Mfr. femme *menstrueuse* (1495—1571).
Mfr. *menstrueux* breuvage (entre 1549 et 1556).
Mfr. lune *menstrueuse* (1540).
Mfr. drapeau *menstrueux* (1536).

- (h) Apic. *perpetueus* adj. (14^e s.).
Mfr. *perpetueux* adj. (début 16^e s.).
Frm. *perpétueux* adj. (1875).
Afr. *perpetueusement* adv. (1257; 1270; 1295).
- (i) Frm. *promiscueux* adj. (1893).
- (j) Mfr. *strenueux* adj. (env. 1380; 1541).
Mfr. *strenueusement* adv. (1541).
- (k) Mfr. *superflueux* adj. (14^e–15^e s.).

La solution en *-ueux*, bien que très féconde en français, n'a donné lieu à aucune forme qui se soit imposée dans l'usage et ait survécu jusqu'à nos jours. On remarquera qu'elle apparaît à toutes les époques de l'histoire de la langue, avec peut-être une légère prédilection pour le seizième siècle (*ambigieux*, *melliflueux*, *menstrueux*, *strenueux*)⁽¹⁰⁾. Nous allons encore une fois examiner les données chronologiques afin de déterminer si ces formations suffixales ont précédé ou suivi les formes simples correspondantes.

Mfr. *ambigieux* semble être apparu à peu près en même temps que la forme *ambigu*; de même *ardueux* et *ardu*. On pense davantage à des tentatives isolées d'adaptation qu'à une véritable dérivation. Les formes regroupées sous (c) sont très anciennes et clairement antérieures à la forme simple *assidu*, qui n'est attestée qu'à partir du 16^e s. (à l'exception d'un hapax *asidu* en ancien lorrain, vers 1200). L'ancien provençal a connu *continuos* en même temps que *assiduos* – en fait, dans le même texte; il doit s'agir plutôt d'une adaptation isolée que d'une suffixation sur base réelle *continuu*, forme qui est cependant apparue, il faut le dire, à la même époque. Frm. *imperpétueux* est une création plaisante, très tardive (19^e s.), qui ne repose sur aucune forme française connue, mais paraît bien vouloir rendre lt. *imperpetuus*. Mfr. *melliflueux* est attesté à la même époque que *melliflu*, mais ce dernier compte beaucoup plus d'attestations, et elles s'étendent sur une période plus longue. On peut raisonnablement supposer ici une suffixation sur base réelle. Le cas de *menstrueus* est intéressant. Mfr. *lune menstrueuse* est probablement un emprunt à lt. *menstruosa luna*; quant aux autres formes, elles peuvent être analysées de deux manières. Si la forme *menstruosus* était connue du sujet, on peut parler d'emprunt; mais dans le cas contraire, on peut sup-

(10) Les mots en *-eux* semblent avoir connu beaucoup de vogue au seizième siècle, v. Hughes Vaganay, «Les vocables en *-eus*, *-eux* dans la seconde moitié du XVI^e siècle», dans ZFSL 32, pp. 273-294.

poser une création sur support virtuel. Apic. *perpetueus* et mfr. *perpetueux* ont de bonnes chances d'être des créations sur base virtuelle, le simple *perpetu* étant limité au 13^e s., relativement peu attesté, et concurrencé par *perpetuei*, *perpetual* et *perpetuel*. L'existence de lt. *perpetualis* et l'antériorité de *perpetually* (12^e s.) laisse même imaginer un changement de suffixe, mais encore faudrait-il pouvoir en justifier la raison. Afr. *perpetueusement* est peut-être un suffixé sur base réelle. Quant au *perpetueux* de Germain Nouveau, il semble bien qu'il soit à rattacher à *imperpétueux*. Frm. *promiscueux* est, tout comme *imperpétueux*, une création d'auteur apparue au 19^e s., inspirée de *promiscuité* et non de *promiscue*, si l'on se fie au sens. Mfr. *strenueux* est la seule adaptation connue de lt. *strenuus* (par emprunt à la forme attestée *strenuosus*, ou à son équivalent virtuel, ou encore par suffixation sur base virtuelle). Mfr. *superflueux* pourrait aussi bien être un dérivé de *superflu* qu'une adaptation de lt. *superfluus*, mais on ne saurait alléguer ici que l'emploi de la terminaison en *-ueux* était nécessaire pour créer une forme adjectivale distincte de celle du substantif, car l'emploi de *superflu* comme nom est assez tardif (à l'exception d'un hapax au 13^e s.). On notera aussi que *superflu* en fonction adjectif a survécu jusqu'à nos jours.

Il convient maintenant de se demander pourquoi le suffixe *-ueux* a été si souvent employé, et ce à toutes les époques, pour rendre une forme latine en *-uus*. On pourrait encore une fois recourir à l'analogie: certaines formes latines en *-uus* ayant déjà donné lieu à des dérivés en *-osus*, suffixe très fréquent en latin⁽¹¹⁾, le lettré qui doit traduire un texte latin en français peut créer *ad hoc* des dérivés virtuels latins en *-osus* qui seront plus faciles à adapter au français (> *-ueux*). Mais le nombre de formes en *-osus* dérivées de formes en *-uus* en latin étant tout de même très restreint, on se demande s'il ne faut pas aller chercher ailleurs la clef du problème. On pourrait aussi penser à une analogie avec d'autres dérivés en *-eux*, très fréquents en français, ce qui constituerait un début de réponse. Mais pourquoi ce suffixe plutôt qu'un autre? Nous avons déjà souligné dans l'introduction la difficulté qu'il semble y avoir toujours eu à adapter la finale *-uus* dans les emprunts savants en français; le nombre de résultats que nous avons répertoriés ici en constitue un témoignage indirect. Tout porte à croire que les adaptations régulières en *-ue* et en *-u* ont parfois créé un certain malaise: on ne reconnaît plus très bien la terminaison latine qui en est à la source. L'emploi du suffixe *-ueux*, au

(11) Cf. A. Ernout, *Les adjectifs latins en -OSUS et en -ULENTUS*, Paris, Klincksieck 1949.

contraire, rappelle davantage la terminaison -uus, en reproduisant le hiatus et en restituant une consonne finale (son existence ne fût-elle que graphique); de plus, il permet de contourner le problème d'une terminaison masculine en -e, ou celui d'une finale -u qui coïncide avec celle du participe passé de certains verbes. Il ne s'agirait donc pas d'une suffixation par analogie (avec d'autres formes françaises contemporaines), mais bien plutôt d'une suffixation par parophonie (avec la forme latine). On observerait un phénomène comparable en anglais, langue dans laquelle le problème de l'adaptation des mots latins dans les emprunts savants a aussi causé un certain nombre de problèmes morpholexicaux. La terminaison angl. -ous, de afr. -os, -us, correspond en général à des mots latins en -osus, mais elle a également été utilisée pour adapter des mots en -uus. L'article -ous de l'OED montre que le phénomène a déjà été repéré:

In some words in late or med. L. the ending -osus was added to an adj., or at least a form in -osus is found beside the simple adjective, e.g. *decor-us*, *decoros-us*, *dubi-us*, *dubios-us*, in It. *decoro*, *decoroso*, *dubbio*, *dubbioso*. In the Romanic languages a few new forms of this kind appear; e.g. L. *pi-us*, F. *pi-eux* (as if from **pios-us*)⁽¹²⁾. But in English, this addition of the suffix has been greatly developed, and has become the ordinary mode of anglicizing L. adjs. of many kinds, esp. those in -eus, -ius, -uus [...].

This tendency to represent a L. adj. by an Eng. form in -ous may have been strengthened by the fact that the 'dictionary-form' of the L. adj. is the nom. sing. mas., and that this in the majority of adjs. ends in -us, the Eng. pronunciation of which is the same as that of the Eng. word in -ous, so that the latter to the cursory observer appears to be merely an Eng. spelling of the L.

Il semble bien qu'on ait affaire à deux phénomènes parallèles et tout à fait comparables, la parophonie étant cependant encore plus grande en anglais (lt. -uus et angl. -uous se prononçant exactement de la même façon chez un anglophone). L'existence des formes angl. *mellifluous*, *superfluous* (tous les deux dp. 1432), *ambiguous*, *arduous*, *assiduous*, *conspicuous*, *strenuous* (tous dp. 16^e s.), *contiguous*, *exiguous*, *lactifluous* (tous dp. 17^e s.)⁽¹³⁾ montre que la solution angl. -uous a eu plus de succès que son équivalent fr. -ueux, qui malgré ses vertus n'a pas su s'imposer dans la langue, même si elle apparaît encore aussi tard qu'au 19^e s., lorsque le besoin d'adapter lt. -uus se présente.

(12) ML I, 38 et II, 472, suivi par FEW 8, 620, donnent de ce phénomène une explication strictement phonétique, et non morpholexicale.

(13) Cf. H. Marchand, *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*, A Synchronic-Diachronic Approach. Munich, 1969, pp. 339-345.

3. L'analyse des résultats de l'adaptation de lt. *-uus* dans les emprunts savants en français nous a permis d'identifier deux grands types de phénomènes: les adaptations régulières et les adaptations par suffixation. Les premières, que nous avons décrites comme «tentant de ramener au minimum nécessaire le nombre de transformations subies par la forme latine, sans atteindre le niveau morpholexical», ont donné lieu à trois types de résultats: en *-ue* (où lt. *-us* > fr. *-e*, comme c'est souvent le cas dans les emprunts savants), en *-u* (par abandon du *-e* qui donnait à l'adjectif masculin une forme anormale parce que sentie comme féminine), et en *-uus*, *-uum* (procédé récent et rare, appliqué à des termes spécialisés: antiquité, physique). C'est finalement la solution en *-u* que le français a retenue. Les adaptations par suffixation ont aussi donné lieu à plusieurs types de résultats, qu'une étude des matériaux permet d'interpréter de différentes façons. Les formes suffixées peuvent provenir d'une suffixation sur base réelle, d'un changement de suffixe, où d'une création sur support virtuel. Nous avons défini ce support virtuel comme l'étymon latin (ou la base de dérivation romane) donné comme inconnu pour le sujet néologisant, qui le crée *ad hoc*, en général par analogie, pour résoudre le problème posé par l'adaptation aux formes canoniques du français d'une forme latine anormale. Les suffixés se regroupent en trois types: en *-ué*, solution très ancienne et isolée, due vraisemblablement à une analogie; en *-uel*, solution très féconde en ancien et en moyen français, qui s'est étendue par analogie à plusieurs formes, et qui seule a réussi à survivre jusqu'à nos jours aux côtés des formes en *-u*; finalement en *-ueux*, solution assez fréquente dans l'histoire du français et qui présente un intérêt particulier du point de vue théorique: nous croyons y voir, non une suffixation par analogie, mais plutôt une suffixation par parophonie.

L'étude des phénomènes morpholexicaux entourant l'adaptation des mots latins dans les emprunts savants en français ne semble guère avoir retenu l'attention jusqu'ici. Pourtant, la distance qui sépare les formes canoniques du latin de celles du français étant tout de même assez importante (plus qu'elle ne le serait en italien ou en espagnol, par exemple), nous croyons qu'il y aurait lieu de se pencher davantage sur la question. Ceux qui s'intéressent à la formation des mots y trouveraient certainement matière à réflexion, ainsi que les historiens de la langue, qui ont peut-être un peu délaissé les problèmes phonétiques et morphologiques reliés aux emprunts savants, tout absorbés qu'ils étaient par l'étude, autrement complexe, de l'évolution phonétique et morphologique des formes populaires.

Bâle.

André THIBAUT.

ANNEXES

4. Les matériaux⁽¹⁴⁾.

4.0. Nous n'avons pas retenu les terminaisons en *-iquus* et *-oquus*, adaptées en *-ique* et *-oque* (cf. lt. *obliquus* > fr. *oblique*, lt. *iniquus* > fr. *inique*, lt. *ventriloquus* > fr. *ventriloque*, etc.); le problème de l'adaptation de lt. *-uus* est, dans ces cas, résolu par la captation du *u* par la consonne *q* pour former le digramme <qu>, articulé [k]. La finale lt. *-cuus* peut aussi avoir emprunté cette voie (v. infra INNOCUUS, VACUUS). Nous sommes conscient qu'une étude parallèle des étymons en *-ius* (cf. lt. *pius* > fr. *pieux*) et *-eus* (cf. lt. *erroneus* > afr. mfr. *erro-neus*) aurait pu s'avérer profitable, mais nous avons préféré nous limiter pour l'instant à *-uus*. Nous reproduisons ici les matériaux tirés du FEW, ainsi que les ajouts que nos dépouillements personnels nous ont permis de faire (classés à la fin de chaque mini-article). Afin de clarifier la présentation, nous n'avons pas retenu les sens, à moins que leur absence ne rende l'ensemble incompréhensible. L'organisation des matériaux reproduit en général celle du FEW; nous précisons à l'occasion les datations et la catégorisation grammaticale. Un commentaire peut suivre l'exposition des données.

4.1. AEDITUUS:

Mfr. *aeditue* m. « premier sacristain » (Rab, Hu > Cotgr 1611).

Emprunt isolé.

4.2. AMBIGUUS:

1. Mfr. *enbigu* adj. (1502), mfr. frm. *ambigu* (hap. 15^e s.; 1531, Vign, DatLex 1; dp. Pascal, Li), mfr. *ambigue* (1547). Frm. *ambigu* m. (dp. 1648), pr. *embigu*, Nice *ambigu*, mars. *ambigut* A, *embigut*. Mfr. frm. *ambigument* adv. (1508–Ac 1718, Gdf), *ambigûment* (Rich 1680–1732), *ambigument* (dp. Wid 1669).

2. Mfr. *ambigueux* adj. (env. 1500–Palsgr 1530, Gdf; Hu).

3. Fr. *ambiguité* f. (dp. 13^e s.), apr. *ambiguitatz* (hap. 14^e s.).

D'après le FEW, '1 aus lt. *ambiguus*, 2 aus *ambiguosus*, 3 aus *ambiguitas*.' Si 3 est probable, étant donnée la grande vitalité de lt. *ambiguitas* (une colonne et demie dans ThLL; plusieurs attestations dans MltWb), 2 l'est moins: deux attestations dans ThLL, une dans DC, une autre dans le *Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi*. Il pourrait s'agir en fait d'un dérivé formé en français.

(14) Les abréviations et conventions sont celles du FEW; pour les abréviations qui ne figurent pas dans le *Beiheft* et le *Beiheft Supplément*, voir annexe (n. 5). Les étymons sont toujours représentés en petites capitales.

4.3. ARDUUS:

Fr. *ardu* adj. (hap. 14^e s., Gdf; dp. Montaigne). Avec changement de suffixe: Pr. *ardous* Hon (> M). — Dér. Mfr. *ardument* adv. (1495), frm. *ardument* (1925–1948, Genevoix, TLF). Mfr. frm. *arduité* f. (fin 14^e s., Gdf; 1442; DuBell, Li; Huls 1596; dp. Besch 1845–Lar 1948; ‘peu us.’ Rob). Mfr. *ardueux* adj. (1380–1390, JPreis 6, 597); frm. *arduosité* f. (1801–Lar 1866).

Lt. *arduitas* est assez bien attesté (v. ThLL, Oxford Latin Dictionary, MltWb, DC, *Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi*); p.-ê. fr. *arduité* est-il un emprunt à cette forme latine et non un dérivé.

4.4. ASSIDUUS⁽¹⁵⁾:

1.a. Afr. *assiduos* adj. (2^e moitié 12^e s., BenSmaureH, TL = Gdf), *assiduios* (2^e moitié 12^e s., BenSmaureH), *assidueus* (env. 1290, GIDouai 1551, TL; 1294), apr. *assiduos* (hap. 14^e s., LibScint = Rn; cf. FestBald 2, 782-3). Afr. *assidueusement* adv. (hap. 13^e s., Gdf), *assidueuement* (hap. 13^e s., Gdf), *assidueument* (env. 1290, GIDouai 1552; hap. 14^e s., LiS), apr. *assiduusement* (-z-) (14^e s., LibScint = Rn; cf. FestsBald 2, 782).

1.b. Alorr. *assiduei* adj. (env. 1190, DialGreg, TL et 254, ligne 2), *assidue* (env. 1200, R 5, 291; déb. 13^e s., GregEzH = TL), *assidueiz* (fin 12^e s., Gdf), mfr. *assidue* (env. 1380-1390, Jd’OutrMyr). Afr. *assidueement* adv. TL, alorr. *assidueiement* (env. 1190, DialGreg, Gdf et 29, ligne 5).

1.c. Fr. *assiduel* adj. (dernier quart 12^e s., CantCant; env. 1190, Gdf = Lac; agn. id. mil. 13^e s., AND; env. 1350, GIPar 4681/4682; 2^e moitié 14^e s., Desch 9, 233; Calvin; Montaigne; 1596, Huls; Nic 1606 s.v. *encuirassé*; déb. 17^e s., Aubigné; Duez 1659; ‘v. lang.’ AcC 1842), alorr. *assidueil* (env. 1190, DialGreg = TL), *assiduer* (fin 12^e s., GregEzH = TL). Afr. *asiduelment* adv. (agn. env. 1120, PsCambr [ms A], TL = Gdf), *assiduelment* (ibid. [ms B]; 13^e s.; env. 1330, GIVat 3327; agn. 13^e–14^e s., AND; 2^e moitié 14^e s., Desch 9, 238), *assiduelement* (déb. 13^e s., Gdf; env. 1350, GIPar 4682), mfr. *ansiduelment* (2^e moitié 14^e s., Gdf), mfr. frm. *assiduellement* (15^e s.—Widerh 1669; ‘v. lang.’ AcC 1842), frm. *asiduellement* (déb. 17^e s., D’Aubigné, Hu), apr. *asidualmen(s)* (13^e s., Rn; Lv).

2.a. Afr. *assidue* adj. «(= lt. *assiduus*)» (env. 1330, GIVat 608), mfr. «(= lt. *jugis*)» (1380, Aalma 6336).

2.b. Afr. *asidu* adj. (alorr. hap. env. 1200, R 5, 309 = DG = Gdf), mfr. frm. *assidu* (1534, Rab; dp. Est 1538). Fr. *assidueement*

(15) Les matériaux ici présentés sont tirés de l'article ASSIDUUS, à paraître, du FEW (t. 25).

adv. (1246, Gdf-Pom 1715; 'vieux' Boiste 1803), *acciduellement* (hap.?, Gdf), *ausiduemant* (hap. 13^e s., Gdf), *assidument* (Miege 1688-Gattel 1841), *assidûment* (dp. Wid 1669).

4.5. CONGRUUS:

Fr. *congru* adj. (dp. env. 1300); mfr. frm. *congrûment* adv. (dp. env. 1370, Oresme).

4.6. CONTIGUUS:

Mfr. frm. *contigu* adj. (dp. 1413), apr. id. (1377). — Dér. Mfr. *contigué* adj. Cotgr 1611. — Mfr. frm. *contiguité* 6dp. 15^e s.

Mfr. frm. *contiguité* pourrait être un emprunt à lt. mlt. *contiguitas*, bien attesté (ThLL, DC, Latham, *Lexicon Latinitatis Nederlandicae Medii Aevi*).

4.7. CONTINUUS:

1.a. Apr. *continu* adj. (dp. env. 1300), *contuni* (lang., env. 1300), awal. *contunio*, fr. *continu* (dp. env. 1300, HMond); Barc. *countûnia* f., bdauph. *countuni*, pr. id.; etc. — Dér. Mfr. frm. *continûment* adv. (dp. 1555), apr. *continuamen*. — Apr. *continuos* adj. (hap. 14^e s., LibScint). — Mfr. frm. *continuité* f. (dp. 14^e s.).

1.b. Afr. *continual* adj. (1172-1174, GuernesSThomas), fr. *continuel* (dp. 1248). Afr. *continuelment* adv. (dp. 1165-1170, BenS-Maure), adauph. *continualmen*, mfr. frm. *continuellement* (dp. 14^e s.).

'Dieses [l'adjectif lt. *continuus*] ist zweimal aufgenommen worden: einerseits, im fr. und occit., in seiner lt. form (a), wobei allerdings infolge des ungewohnten auslautes -uus das erste u mit dem i der tonsilbe umgestellt wurde, daher die vielen occit. formen mit -unia statt -inua. Ins fr. war das adj. noch etwas früher schon aufgenommen worden, unter einreihung in die adj. auf -al, -el.'

A ajouter à FEW 2, 1108-1109: alorr. *continue* adv. (1380-1390, SchelerJPreis), *continueies* adj. f. pl. (env. 1190, DialGreg 17, ligne 6), mfr. *continue* adj. «(= lt. *continuus*)» (1380, Aalma 2375). Frm. *continuum* m. (1905, Poincaré; 1935, Carrel; tous les deux TLF; dp. Lar 1960).

4.8. DISCONTINUUS:

Mfr. frm. *discontinuu* adj. (dp. env. 1370, Oresme; dp. Oud 1640). — Dér. Frm. *discontinuellement* adv. (Nic 1606-Oud 1660).

4.9. EXIGUUS:

Fr. *exigu* adj. (dp. 14^e s.); mfr. *exigue* s. (1583), d'où *exiguer* (Rag 1583; Cotgr 1611).

4.10. IMPERPETUUS:

Frm. *impermétueux* adj. (1868-1896, Albert Humbert, Rimbaud, Delahaye, Verlaine). V. Fr. Caradec, «Rimbaud, lecteur de *Boquillon*», dans *Parade Sauvage*, 1, octobre 1984 et J.-P. Chambon, «A propos d'*impermétueux*», dans *Parade Sauvage*, 1, février 1985. Cet étymon manque au FEW.

4.11. INCONGRUUS:

Mfr. frm. *incongru* adj. (dp. 14^e s.); mfr. frm. *incongrûment* adv. (dp. env. 1370, Oresme).

4.12. INDIVIDUUS:

1. Mfr. frm. *individu* adj. (1492-1866); m. (DuFail-Fur 1690, aussi Scarr). — Dér. Mfr. frm. *indivuidité* f. (1560-Oud 1660); *indivuidement* adv. (1606, BerVerv).

2. Fr. *individu* m. (dp. 1242, BlochW), *individue* (env. 1300). — Dér. Mfr. *individual* adj. (1490, RF 32, 87; 1552, Rab), mfr. frm. *individuel* (Paré; dp. Oud 1640). — Mfr. frm. *individuellement* adv. (1551, REtRab 2, 182; dp. Miege 1688).

4.13. INGENUUS:

1.a.α. Afr. *ingenue* m. (hap. 13^e s.), mfr. id. (1529; 1544).

1.a.β. Frm. *ingénu* adj. «né de parents libres» (Rich 1680-Trév 1752), *ingénu*, -ue s. «personne née libre (t. de droit romain)» (dp. Fur 1690), adj. «né libre (t. de droit romain)» (Fur 1690-DG), «qui est originaire du pays (t. d'hist. anc.)» (Enc 1765-Besch 1858).

1.b.α. — Dér. Mfr. *ingenument* adv. «avec une noble franchise» (hap. 15^e s.), norm. «absolument, sans restriction»; mfr. *ingenueux* adj. «né de parents libres» (1584).

1.b.β. Frm. *ingénu* adj. «qui laisse voir avec naïveté ses sentiments» (dp. Cotgr 1611) [...]. — Dér. Mfr. frm. *ingenuement* adv. «d'une manière ingénue, franche» (1554, RF 32, 89; 1580-Ac 1718; Du Vair), frm. *ingénument* (dp. 1644, Scarr).

2.a. Mfr. frm. *ingénuité* f. «état d'une personne née libre (t. de droit romain)» (1541-1896, DG).

2.b.α. Mfr. *ingenité* f. «franchise, sincérité» (Dijon 1376; Montaigne).

2.b.β. Frm. *ingénuité* f. «franchise pleine de simplicité [...]» (dp. Cotgr 1611).

4.14. INNOCUUS:

‘Daraus entlehnt die gelehrte ablt. Nfr. *innocuité* f. (seit 1806).’
A ajouter à FEW 4, 700b: mfr. *innoque* adj. (1496, MistStMartin).

4.15. LITUUS:

Mfr. *litue* m. (1587, Hu). Frm. *lituus* m. (dp. Fur 1701).

Étymon absent de la nomenclature du FEW; v. TLF.

4.16. MELLIFLUUS:

1. Mfr. *melliflu* adj. «contenant du miel» (env. 1515, Lac). Frm. *cohorte melliflua* «les abeilles» Scarr. Frm. *melliflu* adj. «qui distille du miel» (Boiste 1803–Besch 1858).

2. Mfr. fr. *melliflu* adj. «doux, suave» (15^e s.; 1480; 1482; 1526–1564, Gdf; 1528; 1579; 1594; Cotgr 1611–Oud 1660); mfr. «doux, harmonieux» (1509; avant 1514; env. 1515–1579, Hu); fr. «doucereux, mignard» (Boiste 1803–Besch 1858), *melliflua* (1867–Ac 1935; ‘ne s’emploie plus guère’ Bonn); *melliflu* m. «celui qui ne dit que des paroles doucereuses» (1877, Daudet).

– Dér. Frm. *mellifluite* f. (hap. 17^e s., v. Boiste 1812; d’où Boiste 1812–1829; ‘inus.’ AcC 1836; Moz 1842; Besch 1845–Lar 1923; ‘vieux’ Lar 1931). – Mfr. *melliflueux* adj. (env. 1500; env. 1503; env. 1512; env. 1540); d’où *melliflueusement* adv. (env. 1512, Gdf, Hu).

L’anglais connaît *mellifluous* dès 1432.

4.17. MENSTRUUS:

1. Mfr. *sang manstru* (2^e moitié 14^e s., Desch).

2.a.α. Mfr. *menstre* m. (2^e moitié 14^e s., Desch).

2.a.β. Mfr. *menstru* m. (1495).

2.a.γ. Mfr. fr. *menstrue* m. (Est 1552 s.v. *menses*; Huls 1596–Cresp 1637).

2.a.δ. Mfr. *mestru* f. (hap. 1^{re} moitié 15^e s.), *menstrue* (hap. 15^e s., Gdf s.v. *menstruel*)⁽¹⁶⁾, fr. id. (Oud 1660; Voltaire).

2.b. Afr. *menstrues* (f. pl.) HMond, *mestru* HMond, apr. *menstrues* (Foix 14^e s., 1450, Rn; Pans) mfr. *menstrues* Paré, fr. id. (dp. Fur 1690), pr. *mestruo*.

3. Mfr. *menstrue* f. «liqueur propre à dissoudre les corps solides (t. d’alchimie)» (hap. 14^e s.); *menstrue* m. (Fur 1690–Boiste 1829; ‘vieilli’ Ac 1835; ‘vieux’ Ac 1878; aussi Br 6), *menstrue* (blanchi, puant, essentiel, des philosophes) «mercure des sages» (Trév 1721–1771), *menstrue végétal* «eau ardente sept fois rectifiée» (Trév 1721–1771).

– Dér. Frm. *menstruel* adj. «qui dissout, qui se rapporte aux menstrues» (1765, Enc 10, 339). – Frm. *menstrueux* «qui abonde en menstrues (t. de chimie)» (Trév 1721–Boiste 1829; ‘vieux’ AcC 1840).

(16) ‘Geschlecht unsicher’ Baldinger.

‘Aus dieser entwicklung [neutre pluriel en *-a* pris pour un fém. sing. en latin, et formation de pluriels en *-ae*] erklärt sich das formale schwanken bei der lehnwörtlichen übernahme ins mfr., als m. sg. (a): α entweder aus einer im lat. gelegentlich bezeugten reduzierten form *menstrum* oder einfach ins fr. eingepasst, β aus *menstruum*, γ ebenfalls, wobei das zweite *u* als auslautendes *e* bewahrt bleibt; daraus δ durch geschlechtswechsel aus ungewohntem maskulinem *menstrue* (dafür spricht, dass das fem. im sg. mit sicherheit erst im 17. und 18. jh. belegt ist), wobei der schon früher entlehnte pl. f. (b) den geschlechtswechsel noch begünstigte. Im pl. (aus lat. *menstrua*) hatte sich dieser genuswechsel schon von anfang an vollzogen und setzt vielleicht direkt spätes lt. *menstrua* fort.’

Des formes en *-ueux* sont aussi classées sous MENSTRUALIS:

2. Afr. *sanc mestrueus* (env. 1300, HMond), mfr. femme *menstrueuse* (1495–1571, Hu; Lef), *menstrueux* breuvage (1549–1556, DuBell), lune *menstrueuse* (1540), drapeau *menstrueux* (1536).

‘Die form auf *-OSUS* (2) ist möglicherweise aus unsicher bezeugtem lt. *menstruosus* (s. ThesLL; *menstruosa luna* in glossen) entlehnt, eher aber durch suffw. aus 1 entstanden.’

On peut se demander si ces formes ne seraient pas plutôt à rattacher à MENSTRUUS, s’insérant ainsi dans la série des mots en *-ueux* issus de *-uus*. Cf. 2.2.3.

4.18. MUTUUS:

1. Fr. *mutuel* (dp. 1329) [...]. – Dér. Mfr. frm. *mutuellement* (dp. 1431). – Mfr. *mutualité* (1599, Hu), frm. (dp. 1784, Br 6) [...].

2. Mfr. *mutu* adj. « mutuel » (1518–1545), Roch. *donation muthue* « donation mutuelle » (1572, Musset).

‘1 entlehnt aus lt. *mutuus*, wobei die schwierigkeit, den ausgang des wortes im fr. wiederzugeben, durch anfügung des suff. *-el* behoben wurde [...]. Im 16. jh. wurde vorübergehend lt. *mutuus* nochmals entlehnt, unter wahrung der vom lt. gebotenen form (2); doch verschwand diese form rasch wieder, schon weil sie sich in keine wortgruppe einfügte.’

4.19. OCCIDUUS:

Mfr. *occidu* adj. « occidental » (2^e moitié 15^e s., Molin).

4.20. PERPETUUS:

1. Afr. *perpetu* adj. (13^e s., Gdf; Jost). – Dér. Afr. *perpetuement* adv. (1247–1342, Runk; Gdf).

2. Mfr. *perpetuon* m. (15^e s.).

3. Afr. *perpetual* adj. «qui dure toujours» (frcomt. 1236, bourg. 1253; ang. 1321, Gdf), apr. id. (env. 1290, Rn; 1398, Pans), fr. *perpétuel* (dp. env. 1260).

— Dér. Afr. *perpetualment* adv., *perpetuaument* (tous les deux 2^e moitié 12^e s., BenSMaurH), afr. mfr. *perpetuelment* (2^e moitié 12^e s., Wace—1439), afr. *parpetuelment* (1345; 1350), *perpetueument* (Auchy 1257; Béthune 1270; St-Omer 1295), aliég. *perpetueiment* (1285; 1301), apr. *perpetualment* (13^e—15^e s., Lv; Mir), mfr. frm. *perpétuellement* (dp. 13^e s., Lac).

‘Entlehnung der kirchen- und rechtssprache aus lt. *perpetuus* (1), 2 aus lt. *in perpetuum*, [...] 3 aus *perpetualis*.’

On trouve aussi dans cet article, sous I 4, la forme afr. mfr. *perpetué* adj. «perpétuel» (Champagne 1257; 1320; 2^e moitié 14^e s.), classée comme dérivé du verbe *perpétuer*. Mais ce dernier n’étant attesté qu’à partir de 1374, il est raisonnable de proposer que nous ayons ici affaire à une tentative d’adaptation de lt. -*uus*, et non à un participe passé. Cf. supra 2.2.1.

A ajouter à FEW 8, 259-260: mfr. *perpetue* adj. «(= lt. *perpetuus*)» (1380, Aalma 9110), apic. *perpetueus* (14^e s., Esc.), mfr. *perpetueux* (début 16^e s., Jean Lemaire des Belges, Hu), frm. (1875, Germain Nouveau, v. J.-P. Chambon. «A propos d’*imperpétueux*», dans *Parade Sauvage*, 1, février 1985).

4.21. PERSPICUUS:

I. Mfr. *perspicuité* f. «transparence» (env. 1390; env. 1450; 1556); mfr. frm. «netteté des idées et du style d’un discours ou d’un écrit» (Est 1538—1868), «faculté de saisir la vérité à travers ce qui l’obscurcit» (env. 1490—1650).

II. Mfr. *perspicu* adj. (env. 1490; 1556; Cresp 1606; Oud 1660).

‘Zuerst wurde das vom adj. abgeleitete subst. *perspicuitas* entlehnt (I); [...] im 16. jh., aber nur wenig belegt, auch das adj. selber (II).’

4.22. PRAECIPUUS:

Mfr. *precipu* (2^e moitié du 15^e s., Molin). — Dér. Mfr. *precipuelement* 1539.

4.23. PROMISCUUS:

Mfr. *promiscue* adj. m. «confus, dérégulé» (1580, Montaigne—Cotgr 1611), frm. *promiscue* adj. f. «se dit de ce qui est commun à plusieurs personnes» (1875, v. LarL; dp. Lar 1904; Ø Rob 1951; Ø TLF; Rob 1985).

— Dér. Frm. *promiscuement* adv. (Cotgr. 1611; ‘néol.’ Fér 1788). — Frm. *promiscuité* f. (dp. 1752). — Frm. *promiscueux* adj. (1893).

4.24. STRENUUS:

1. Mfr. *strenueux* adj. (env. 1380; 1541); *strenueusement* adv. (1541).

2. Mfr. *strenuité* f. (1480, Molin; 1558).

‘1 entlehnt aus lt. *strenuus*, mit einpassung vermittelt des suff. -eux, 2 aus *strenuitas* «betriebsamkeit».’

On trouve cependant une attestation de l'adj. lt. *strenuosus* chez Plaute, ‘conjecture certaine, réclamée par le vers’, puis une autre ‘à très basse époque’; v. A. Ernout, *Les adjectifs latins en -OSUS et en -ULENTUS*, Paris, Klincksieck 1949, p. 50; aussi OxfLat.

4.25. SUPERFLUUS:

1. Fr. *superflu* m. (hap. 13^e s.; dp. Est 1549), adj. (hap. 13^e s.; dp. 1370, Oresme).

— Dér. Fr. *superflument* adv. (env. 1340—Wid 1675); afr. *superfluelment* (déb. 14^e s., Fauvel); mfr. *superflueux* adj. (14^e—15^e s.).

‘Daraus [*superfluus*] entlehnt 1. Aus dem zu diesem adj. geschaffenen subst. *superfluitas* entlehnt 2.’

4.26. VACUUS:

I. Apr. *uac* adj. (env. 1240), *vac* (env. 1300), rhod. *vaigue*.

II.1.a. Afr. mfr. *vaque de* adj. (hap. 14^e s.), aliég. *vacque* (1315, HausRég 1).

II.1.b. Afr. mfr. *vague* adj. (env. 1260—14^e s.), *vage* (1278—15^e s.), aliég. *vaghe* (1302, HausRég 1), *vaigne* (1334, HaustRég 1); afr. *aler vage* (1323).

II.2. Aland. *bacue* adj. m. (1505); afr. mfr. *vacue* (hap. 13^e s.; Est 1538—Trév 1752); mfr. *vacu* (1545; 1556), *vaccu* (hap. 16^e s.).

II.3. Frm. *vacuum* m. «vide, espace sans matière» (1872, Li; Lar 1876—1960; Rob 1951—1985; Ø LarL; Ø Lar 1985)⁽¹⁷⁾.

‘Im gallorom. lebt VACUUS vor allem in halb gelehrter form weiter (II 1 a und b) [...]. Im 16. jh. wird VACUUS vom gallorom. ein zweites mal in einer dem lt. grundwort noch näher stehenden form entlehnt oder diesem neu angeglichen (2). Unter 3 sind moderne wissenschaftliche fachausdrücke vereinigt, deren erster (a, *vacuum*) aus dem lt. direkt bezogen ist [...].’

(17) On trouve dans Lar 1960—1985 *concrete vacuum* et dans Lar 1985 *concrete extractor*, mais ces mots viennent de l'anglais; quant à *vacuum* avec le sens de «vide, espace sans matière (terme de physique)», il fut introduit dans la lexicographie française par Littré, mais il semble qu'il n'ait jamais connu une grande vitalité, et il commence à disparaître des nomenclatures. Le mot étant très courant en anglais, où il est attesté dp. 1550 (v. OED), on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un anglicisme (Ø HöflerAngl et seulement *vacuum cleaner* dans ReyGAngl).

5. ABRÉVIATIONS ABSENTES DU 'BEIHEFT' ET DU 'BEIHEFT SUPPLÉMENT'

AND = *Anglo-norman Dictionary*. En cours de publication depuis 1977.
Londres, The Modern Humanities Research Association.

CantCant = *The Song of Songs. A Twelfth-Century French Version*.
Publié par C.E. Pickford, Oxford 1974.

DatLex 1 = *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*. Datations et
Documents lexicographiques, Université de Besançon, 1^{re} série; fasc.
1A, 1959, 2B 1960, 3C 1965.

DialGreg = *Li Dialoge Gregoire lo Pape*, Les dialogues du pape Grégoire
traduits en français du XII^e siècle accompagnés du texte latin. Publié
par Wendelin Foerster, Paris, Champion, 1876.

FestsBald = *Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, publié par
Manfred Höfler, Henri Vernay et Lothar Wolf. Tübingen, Niemeyer,
1979.

GregEzH = *Alburgundische Übersetzung der Predigten Gregors über Eze-
chiel*, aus der Berner Handschrift. Publié par K. Hofmann. Munich
1881.

HöflerAngl = *Dictionnaire des anglicismes*, par Manfred Höfler, Librairie
Larousse, Paris, 1982.

Jd'OutrMyr = Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des histours*, fragment du
second livre (années 794-826). Publié par André Goose, Bruxelles,
Académie Royale de Belgique, 1965.

LibScint = *Die altprovenzalische Übersetzung des Liber Scintillarum, mit
Einleitung und Glossar*, par Angelika Wahl, Munich, 1980.

MistStMartin = *Le Mystère de Saint Martin*, d'Andrieu de la Vigne, 1496.
Édité par André Duplat, Genève, Droz, 1979.

MltWb = *Mittellateinisches Wörterbuch*. En cours de publication depuis
1959, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, Munich.

ReyGAngl = *Dictionnaire des anglicismes, les mots anglais et américains
en français*, par Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, coll. Les
usuels du Robert, Paris, 1980.

SchelerJPPreis = *La Geste de Liège par Jehan des Preis, dit d'Outremeuse*, Glossaire philologique. Publié par Aug. Scheler, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1882.

Stark = *Untersuchungen zur lothringischen Urkundensprache*, par Hannelore Stark, thèse de doctorat, Université de Vienne, 1965.

TLF = *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, C.N.R.S., Paris, en cours de publication depuis 1971.

WartburgMs = manuscrits des articles de la refonte du tome XXV du FEW, de la main de Walther von Wartburg, rédigés à la fin des années 60.